



COMITE INTERNATIONAL DE MEDECINE MILITAIRE SECRETARIAT GENERAL

GUIDE PRATIQUE

**Ligne éditoriale de la Revue internationale des services de santé des forces armées
(RISSFA)**

Guide de rédaction

Edition 29 Février 2012

Sommaire

1) Objectifs de la revue

- A) Les échanges entre les services de santé des différents états membres
- B) Diffuser des informations sur les activités du CIMM

2) Sujets traités

3) Types d'articles

- A) Travaux originaux
- B) Présentation de techniques ou de matériels
- C) Compte rendu de l'activité d'un service de santé en situation de guerre, de catastrophe, d'aide aux populations ou d'un exercice
- D) Articles historiques
- E) Synthèses et revue générales

4) Caractéristiques générales

- A) Les langues et les abréviations
- B) Tableaux et graphiques
- C) Illustrations
- D) Bibliographie
- E) Résumé
- F) Mots clés
- G) CV et photographie du premier auteur

1) Objectifs de la Revue internationale des services de santé des forces armées (RISSFA) :

A) Permettre les échanges entre les services de santé des différents états membres. Il s'agit d'échanges et non pas d'informations promotionnelles. Ils concernent des expériences intéressantes, des observations réalisées, voire des interrogations qui méritent d'être exposées ou partagées. S'agissant d'une revue scientifique, les articles doivent exposer le problème posé, les solutions proposées, les résultats obtenus et une analyse critique et comparative de ces résultats. Les réalisations exemplaires de tel ou tel service peuvent être mises en valeur mais toujours sous un angle analytique. Les articles peuvent correspondre à des communications faites lors de congrès mondiaux ou régionaux organisés par le CIMM ou être des travaux proposés spontanément par des auteurs issus des états membres ou non. Il peut également s'agir d'articles sollicités par le comité de rédaction auprès d'auteur ou de pays dont l'expertise est reconnue dans tel ou tel domaine. Dans tous les cas, ils doivent être soumis pour relecture au comité de rédaction et le fait qu'ils aient été sélectionnés en congrès ne préjuge pas de l'acceptation finale du texte soumis. La revue publie également des articles identifiés par le comité de rédaction dans d'autres revues et dont l'éditeur et les auteurs ont accepté la réimpression.

B) Diffuser des informations sur les activités du CIMM telles que présentation des délégués nationaux, annonces et compte rendus de congrès, cours, réunions.

2) Sujets traités :

Ils doivent être en relation avec la médecine militaire (NB : le mot médecine est ici employé dans sa signification générique et englobe toutes les sciences de la santé notamment les articles produits par les pharmaciens, dentistes, vétérinaires et logisticiens ; de la même manière le mot militaire désigne aussi bien les forces armées que les services en uniforme : gardes nationales, police, gendarmerie, sécurité civile). Les sujets ont trait à la médecine de guerre ou de catastrophe, à la médecine et à la santé des troupes en opérations extérieures, notamment de maintien de la paix, y compris au profit des populations civiles dans ce contexte. Ils traitent aussi de la médecine curative ou de prévention dans les conditions particulières d'emploi des forces : conditions climatiques ou environnementales extrêmes, situations dégradées ou isolées, conséquences de l'emploi des différents systèmes d'armes ou de protection. Les questions d'aptitude et de sélection aux différents emplois sont également concernées. Les sujets peuvent traiter de questions humanitaires ou éthiques en situation de conflit ou de catastrophe naturelle ou industrielle.

Il convient aussi de définir ce que nous considérons comme n'étant pas de la médecine militaire au sens strict : en temps de paix et en dehors des situations de crise, les services de santé participent de façon plus ou moins extensive au soutien médical de la population nationale au sein des établissements de soins ouverts au public. Rien dans ce cas ne distingue les problèmes médicaux rencontrés de ce qui peut être observé en pratique civile et les travaux scientifiques induits n'ont pas vocation à être publiés dans la RISSFA. Ils trouveront mieux leur place dans les revues spécialisées concernées ou dans les revues nationales de médecine militaire si elles les acceptent.

3) Types d'articles :

A) Travaux originaux : proposés spontanément par leurs auteurs, ou textes de communications orales ou affichées faites lors des congrès ou symposiums organisés par le CIMM.

Dans les deux cas, ces articles doivent avoir les qualités d'un article scientifique et en respecter le plan :

- Position du problème/état de l'art : destiné à définir à quelle question on cherche à répondre et de la situer par rapport aux connaissances actuelles, ce paragraphe s'attachera notamment à souligner l'intérêt militaire de la question. Il faut éviter les trop longs rappels, notamment géographiques ou historiques, lorsqu'il s'agit d'un déploiement pour ne garder que les éléments nécessaires à la compréhension du texte.
- Matériel et méthodes : outre les caractéristiques de temps lieu et population d'études, ce paragraphe expose les méthodes employées sans les décrire complètement si elles sont référencées. Il définit les outils statistiques utilisés et les précautions éthiques s'il y a lieu.
- Résultats : ce paragraphe totalement indépendant des paragraphes précédents et suivant présente les résultats sans les commenter. L'utilisation de tableaux et de graphiques en couleurs est encouragée et doit chaque fois que cela est possible, remplacer de longues explications écrites. Les graphiques doivent être numérotés et accompagnés d'une légende explicite ainsi que des échelles comportant les unités utilisées.
- Discussion : Ce paragraphe particulièrement important doit être soigné et s'attacher à une analyse critique des résultats : limites liées à l'échantillon, biais éventuels etc. Il s'attache aussi à comparer les résultats obtenus avec ceux d'autres études sur le même sujet et notamment les résultats obtenus par d'autres armées confrontées au même type de problème.

B) Présentation de techniques ou de matériels :

Sans qu'il soit possible d'imposer strictement à ce type d'article, le plan d'un article scientifique, les auteurs s'attacheront à définir à quel besoin la technique ou le matériel tente de répondre. Ils en définiront les caractéristiques et les conditions d'emploi. Il est préférable de présenter les situations dans lesquelles il (ou elle) a été utilisé(e) et les résultats obtenus en le comparant avec d'autres méthodes concurrentes ou plus classiques. S'il s'agit de matériel nouveau, il sera fait mention au minimum des résultats expérimentaux et l'on détaillera les perspectives d'utilisation.

C) Compte rendu de l'activité d'un service de santé en situation de guerre, de catastrophe, d'aide aux populations ou d'un exercice : un plan analogue à celui d'un article scientifique peut être adopté dans ce cas. Il comprendra :

- Situation
- Moyens déployés
- Bilan d'activité et principaux résultats
- Discussion (forces et faiblesses, problèmes rencontrés, solutions envisagées)

D) Articles historiques : ce type d'article vise à mettre en valeur un médecin militaire à travers sa vie et son œuvre ou une grande réalisation ou découverte effectuée par un médecin militaire. La contribution la plus large des pays membres est souhaitée afin de faire connaître des succès qui trop souvent sont ignorés du public voire de la communauté médicale militaire elle-même.

E) Synthèses et revue générales : ces articles qui doivent pouvoir servir de référence sont exclusivement des articles sollicités par le comité de rédaction auprès d'experts reconnus. Les présentations spontanées ne sont pas souhaitées et auront peu de chances d'être acceptées.

4) Caractéristiques générales :

A) Les articles sont publiés en français ou en anglais, les deux langues officielles du CIMM. Le comité de rédaction se réserve le droit de corriger les fautes de syntaxe ou d'orthographe ainsi que l'équilibre des phrases. Ils ne doivent pas excéder 25 pages (35 lignes par page), références bibliographiques comprises.

Les abréviations doivent être réduites au minimum et explicitées lors de leur première apparition dans le texte.

B) Tableaux et graphiques : Doivent être numérotés et accompagnés de titres et de légendes suffisamment pertinents, explicites, précis et complets pour être compris d'un lecteur qui ne disposerait pas de l'ensemble du texte. La même rigueur est exigée pour le nom des variables figurant sur les tableaux et les figures.

C) Illustrations : choisies de façon pertinente et appelées dans le texte, elles doivent être adressées sous un format facilitant l'impression (300dpi). Elles doivent être accompagnées d'une légende.

D) Bibliographie : présentée suivant les recommandations de l'*International committee of medical journal editors* (www.icmje.org) et les normes de Vancouver. Les références doivent être numérotées dans l'ordre de leur appel dans le texte. Toutes les références doivent être appelées au moins une fois. La bibliographie évitera de faire appel à des articles publiés dans des revues difficilement accessibles à un public international et à des textes ne comportant pas au moins un résumé accessible dans l'une des deux langues officielles du CIMM (anglais et français).

E) Résumé : en français et anglais, il doit être conçu en gardant à l'esprit qu'il sera la « vitrine » de l'article, publié en ligne sur le site du CIMM.

F) Mots clés : en français et en anglais, ils doivent être les plus précis possibles pour faciliter les recherches d'autres auteurs. Ne pas négliger les mots tels que *military, army, navy, airforce* et la désignation du pays.

G) CV et photographie du premier auteur : la photographie, en uniforme, obéit aux mêmes caractéristiques de définition que les illustrations. Le CV doit être court et mentionner le grade, les diplômes universitaires, les principales étapes de la carrière et les sujets d'intérêt de l'auteur, notamment ceux qui sont en relation avec l'article. Les autres mentions : études secondaires, statut familial, loisirs, sont inutiles.